



N°3 de " L'Actu ASFONTAND "

Septembre 2024 à décembre 2025

A noter sur votre agenda :

Mardi 9 décembre 2025 à 20h00 :

Assemblée Générale Ordinaire de l'Asfontand au Chalet de Denouval

Notre site :

Vous y découvrirez l'historique de notre association, nos valeurs pour un urbanisme responsable, nos activités et notre veille sur les projets en cours. Faites-nous part de vos observations.

<https://asfontand.fr/>

Asfontand.fr

Ensemble construisons l'avenir de nos quartiers Sablons et Gare

Nos objectifs

- Sauvegarder l'environnement et la qualité de vie de tout le secteur Sablons/Gare/Coteaux
- Participer à l'élaboration d'un urbanisme à taille humaine et dans le respect de l'histoire de ce territoire d'Andrésy.

Nouveautés dans le quartier :

La FéliCité : ouverte depuis décembre 2024, elle comporte une ressourcerie, un café associatif, et un atelier de réparations vélos ,c'est un vrai succès

Fermeture du haut de la Rue de la Fontaine

Fontaine : depuis janvier 2025, il n'est plus possible d'accéder à la RD 55 par la rue de la fontaine pour des raisons de sécurité .

Ouverture d'Intermarché : depuis octobre 2024, Intermarché a pris la place de Casino en vue d'améliorer le service. La question du positionnement du supermarché dans le projet final des Sablons devra être débattue.

Implantation du garage DS car Prestige : il a pris place dans les anciens entrepôts Boulet

Nos actions :

2024

7 septembre : Participation au Forum des Associations

29 octobre : Réunion avec le directeur de l'urbanisme et le délégué à l'urbanisme pour un point sur les projets immobiliers Gare et Sablons.

26-27 novembre : Participation aux réunions « Parlons-en-ensemble » organisées par la mairie

9 décembre : Participation à une réunion PSMO sur l'état d'avancement du projet

10 décembre : Assemblée Générale Ordinaire avec invitation des élus en préambule à cette réunion

Quatre points de vigilance :

- Les projets Gare et Sablons doivent s'intégrer dans un plan d'urbanisme global ;
- Le projet Sablons doit respecter impérativement le coefficient de pleine terre de 50 % ;
- La hauteur des constructions devra être concertée afin de permettre un quartier aéré en harmonie avec le caractère patrimonial de la ville d'Andrésy ;
- Les modifications éventuelles de l'OAP devront se faire en concertation avec les riverains.

2025

Mars : Rencontre avec le directeur de l'urbanisme au sujet des projets Gare et Sablons

6 septembre : Participation au Forum des Associations

Octobre : Réunion avec le Directeur du cabinet du Maire au sujet du projet Gare. Analyse de l'avenant n°3 au projet Sujets abordés :

- Le pont de la gare,
- Les parkings publics,
- Les zones exclues de l'opération,
- Le programme et le planning

7 novembre : participation à la réunion « Parlons-en-ensemble » organisée par la mairie.

Le Bureau de l'Asfontand se réunit tous les mois pour suivre l'actualité

Actualités :

Le projet Gare

Suite à l'avenant n°3 au traité de concession validé en conseil municipal en mai 2025, on peut noter les points suivants :

La traversée des voies SNCF : goulot d'étranglement entre le haut et le bas d'Andrésy, celui-ci va être aggravé avec l'arrivée des 700 logements (Gare et Sablons).

La suppression de la passerelle piéton initialement prévue, pour des raisons économiques, pose la question de la sécurité de la traversée du pont.

Le parking public : prévu de 170 places initialement en souterrain, il est désormais ramené à 70 places en aérien devant les bâtiments de l'ilot 1.

Le programme de logements : l'avenant prévoit 5% de logements sociaux supplémentaires ainsi que 2500m² de construction supplémentaire.

Le traitement de l'espace public : des zones sont sorties de la convention et devront être traitées ultérieurement par GPSEO.

Le projet Sablons

Malgré l'occupation récente de surfaces désaffectées (la ressourcerie, le garage DS Car Prestige) et la démolition d'un pavillon, la réflexion sur cette zone évolue dans le secret des cabinets des maîtres d'œuvre et promoteurs.

Notre demande de bâtir un programme collectivement n'a pas trouvé d'échos à ce jour auprès des élus à l'exception de la question de l'école qui semble retenue dans son principe.

Si Intermarché est utile comme commerce de bouche dans le quartier, sa position dans le plan masse pose un sérieux problème ainsi que le nombre de logements qui pourrait avoisiner les 400 logements prévus dans le projet initial.

Aménagement de la gare désaffectée :

Géré par une filiale de la SNCF, ce projet semble buter sur la difficulté de trouver preneurs pour un pôle médical et para médical ; le projet est à l'arrêt. Il faudra sans doute élargir la proposition à d'autres commerces afin de donner un usage à ces locaux.



Ces projets qui nous concernent aussi :

Liaison RD 30 / RD 190/ Pont d'Achères : malgré le recours déposé au tribunal de Versailles par diverses associations, le conseil départemental a entamé la première phase du projet.

Ainsi le barreau de liaison RD30/RD55 est en cours d'achèvement et devrait ouvrir prochainement. (voir le plan ci-contre)



PSMO – Port Seine Métropole Ouest HAROPA Port : ce port destiné au traitement des déchets de chantier BTP et TP situé à la confluence de la Seine et de l'Oise, sera réalisé en 5 phases sur une quinzaine d'années.

La première phase qui a permis le repositionnement des péniches est terminée. La création de la première partie de la darse a débuté à l'automne et durera deux ans.

Ce chantier de longue haleine va engendrer des nuisances et la vigilance ne doit pas faiblir.

Site dédié : www.port-seine-metropole-ouest.fr